

En médiation, les parents séparés recomposent leur relation à l'enfant

En cas de conflit ou de séparation, la médiation familiale offre un lieu de dialogue permettant aux couples d'organiser l'avenir sans se déchirer.



Eleonore Henry De Frahan / Argos / Picturetank

Au cœur des préoccupations : le bien-être des enfants et le maintien du lien avec leurs deux parents.

Il est 11 heures, à l'« Espace famille médiation » dans le 12^e arrondissement de Paris. Vincent et Léa (1) arrivent séparément, se saluent à peine avant d'entrer dans une petite salle tapissée de grandes feuilles de papier. C'est la troisième fois que ce couple de trentenaires, en pleine crise, vient en médiation. Sur les feuilles, un schéma de leur cellule familiale, un tableau des dépenses et la liste de leurs objectifs respectifs.

Léa veut divorcer et souhaite trouver un accord avec son conjoint pour l'organisation de leur vie future, avant l'audience chez le juge ; Vincent, lui, aurait voulu sauver leur histoire, mais face à la détermination de Léa, il est surtout soucieux que sa place de père soit préservée vis-à-vis de leurs trois filles, âgées de 1, 4 et 5 ans. L'enjeu est majeur : ils savent que de leur entente dépendront le bien-être des enfants et la solidité du lien qui les unit à eux.

« Dans cette famille, il y a un risque que le lien avec le père soit coupé, même s'il montre une véritable affection pour ses filles, décrypte Marie Lewis, l'une des médiatrices de ce service qui en compte sept. La rancune, la jalousie, les difficultés quotidiennes conduisent parfois à déliter la relation. » Marie Lewis est donc très vigilante, s'appuyant sur l'organisation pratique de l'avenir. « Notre rôle n'est pas thérapeutique. Nous sommes là pour aider les couples à trouver un accord qui tienne dans le temps », poursuit-elle.

En deux séances d'une heure trente, Léa et Vincent – qui vivent déjà chacun de leur côté, les enfants demeurant chez leur mère – ont déjà bien avancé. Ils se reparlent alors qu'ils ne communiquaient plus du tout. Dès les premières minutes, la jeune femme s'avoue « surprise » et « contente » de voir que Vincent est prêt à l'aider financièrement. « Je pensais qu'il ne voulait pas, dit-elle en s'adressant à la médiatrice, et en fait si. Jusque-là, il me reprochait de mal dépenser l'argent », dit-elle, proposant qu'à l'avenir, le père paie la cantine des petites. « Comme ça, il est sûr que ses sous vont directement aux enfants et on évite les disputes », espère cette femme coquette, qui s'exprime avec de grands gestes.

Trouver sa place

La médiatrice se tourne alors vers Vincent : « *êtes-vous d'accord avec ce principe ?* », lui demande-t-elle. L'homme massif, qui a écouté avec une concentration teintée de tension, acquiesce. « *Je suis allé récemment à une réunion de parents d'élèves, confie-t-il avec émotion. J'ai vu le pupitre de ma fille, ses affaires, et parlé avec la maîtresse. C'était très important pour moi.* » Jusque-là, avait-il avoué à Marie Lewis, il ne trouvait pas sa place à l'école.

Ce jour-là, les parents se montrent donc de bonne volonté. Mais rapidement, au fil de la séance, dans le flot de paroles, affleurent les reproches et les inquiétudes. « *C'est souvent violent entre nous*, souffle Léa. *Les cris, tout ce qui vole... Et puis, tu m'as menacée* », lance-t-elle tout à coup à Vincent, le ton grave. La jeune femme évoque une vidéo que son époux aurait filmée avec son téléphone portable au moment où elle donnait une claque à sa fille aînée. « *Je m'occupe de trois enfants toute seule et je ne suis pas "wonder woman", mais de là à sous-entendre la maltraitance... J'ai peur qu'on me prenne les enfants, je ne dors pas la nuit avec cette histoire* », lâche-t-elle.

La médiatrice laisse Vincent se défendre de telles intentions mais veille à recadrer la discussion, en particulier sur son droit de visite. L'atmosphère finit par s'apaiser et les parents s'accordent, enfin, pour que les enfants voient leur père chaque dimanche. Si elle recadre, Marie Lewis laisse aussi s'exprimer les frustrations, les peines. « *En médiation, on dit "je"*, résume Nathalie Béziat-Langlois, une autre médiatrice du service. *Si l'on veut parvenir à de vrais accords, il faut que chacun puisse dire ce qu'il souhaite pour lui-même, exprimer sa subjectivité.* »

Médiation pour éviter un conflit ouvert

Cette dernière travaille en particulier sur l'héritage affectif de chacun, dans une approche générationnelle. Au mur est ainsi affiché un « génogramme », sorte d'arbre généalogique grâce auquel les médiateurs invitent les personnes à réfléchir sur leurs principes et ce qu'ils considèrent comme des évidences. « *À partir de là, on peut commencer à démêler le conflit* », explique Nathalie Béziat-Langlois. Pour elle, « *revenir à sa propre enfance et à l'éducation que l'on a reçue permet de mieux appréhender la transmission et quel parent on veut être, sans forcément reproduire les schémas* ».

Les générations sont donc au cœur de la médiation familiale. Il arrive d'ailleurs que des grands-parents frappent à la porte du service, le plus souvent parce qu'ils sont les victimes collatérales d'un divorce. Mais pas seulement. Marie Lewis se souvient ainsi d'une famille venue apaiser un conflit entre une mère et une fille, qui venait elle-même d'avoir un bébé. « *Avant d'être enceinte, la fille se tenait à distance de ses parents, les rencontrait seulement deux ou trois fois par an, à l'occasion de fêtes. Mais avec l'arrivée du bébé, la donne changeait : ils allaient sans doute se voir plus souvent, les grands-parents risquaient d'interférer dans l'éducation, etc.*, raconte Marie Lewis. *Les jeunes parents ont donc souhaité engager un travail en médiation pour éviter un conflit ouvert, préjudiciable à l'enfant.* »

Au fil des séances, les deux générations se sont mises d'accord pour se voir d'abord dans des lieux neutres, au parc par exemple. Puis ils ont réfléchi ensemble à la manière dont le bébé pourrait de temps en temps être confié à ses grands-parents. « *Dans leur cas, la médiation a porté ses fruits puisqu'ils sont arrivés à quelques points d'accord très concrets* », observe la médiatrice. Elle regrette, cependant, que cette démarche soit peu connue en France. Léa et Vincent partagent ce constat. En quittant le service, plus sereins, ils décident de faire un bout de chemin ensemble en direction du métro.

(1) Les prénoms ont été changés.

MARINE LAMOUREUX

Article paru sur www.lacroix.fr le 02 février 2012

http://www.la-croix.com/Actualite/France/En-mediation-les-parents-separes-recomposent-leur-relation-a-l-enfant-EP_-2012-02-02-764824